

DOCUMENT COMMERCIAL SIMPLIFIE D'ACCOMPAGNEMENT
Pour le contrôle fiscal des produits soumis à accises
en régime de droits acquittés

(2) COMMUNAUTE EUROPEENNE
EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DESTINATAIRE

Les tribunaux connus par le représentant légal de votre magasin sont seuls compétents pour connaître tout litige né des opérations traitées avec notre société, nonobstant toutes stipulations contraintes portées sur les ordres et commandes. la création de traite ne fait pas dérogation à cette clause

Promocash

SARL LICLOMI
8 AVENUE DU 26EME RI

Magasin en droits acquittés (1)
(15)

24200 SARLAT LA CANEDA
CAPITAL : 7.500 EUROS
N°SIRET : 87999288100018

N°TVA:FR77879992881

N°INT:

N°ACC: FR020003G5440

Facturation
SAS CLEM S
CLEM S
MME CLEMENS NICOLE (2)
26 BD LOUIS JAN MALVY (A)
46200 SOUILLAC

TYPE DE DOCUMENT : DSAC EURO
N° DE DOCUMENT : 290159
DATE DE DOCUMENT : 13.10.2025

(4)
(15)

Livraison
SAS CLEM S
CLEM S
MME CLEMENS NICOLE (4)
26 BD LOUIS JAN MALVY (7)
46200 SOUILLAC

N°COMPTE CLIENT : 3599 07772 UT5471186

ORIGINAL
Page : 1

Code prod(9)	Qte	Désignation produit (8)(10)	P.U	HT	Montant HT	V	Régis	VU	% Vol	V eff.	V alc. pur
176896	1	10L BIB VUE RG 11% NM C1	14,79		14,79						
372083	1	1L SARLANOIX 16%V LAPOUGE	11,27		11,27		S	100	16,00	1,00	0,16
550864	1	70CL APERITIF 12,5% APEROL	9,63		9,63		S	70	12,50	0,70	0,09
960529	1	1L APERITIF FENELON	10,06		10,06		S	100	15,00	1,00	0,15

VOUS AVEZ ETE SERVI PAR : CORINNE

Montant HT Montant TVA Montant TTC

(13) TOTAUX (EN EURO) 629,23 50,74 679,97

DESIGNATION DU PARCOURS : Route ordinaire
MOYENS DE TRANSPORT : Voiture Fournisseur/Destinataire
N° IMMATRICULATION DE VEHICULE :
DELAI DE TRANSPORT
GROUPAGE

Signature de l'entrepositaire agréé

LAISSER PASSER LES
RECIPIENTS DESIGNES CI-
CONTRE CONTENANT
ENSEMBLE

Volume eff. vins
Volume eff. prod. inter.
Volume alcool pur
Volume soumis à SS
Montant Vignette coti.SS

0,40

VOIR CONDITIONS GENERALES DE VENTE
SUR WWW.PROMOCASH.COM

(Les chiffres indiqués entre parenthèses) correspondent aux zones existantes sur le document Simplifié d'Accompagnement défini prévu par le règlement CEE N° 3649/92 de la commission du 17 décembre 1992

FIN DE DOCUMENT